

## Bulletin périodique de l'Association Ta Main Pour Parler n° 32 - Avril 2007

Administration: 159, rue de Charonne 75011 Paris, Tel: 01 47 70 35 46, <http://www.tmpp.net>

I.S.S.N.: 1271-1381 – Comité de rédaction : rédacteur en chef: Michel Marcadé; rédacteurs : Patrice Le Roux, Anne-Marguerite Vexiau, Dominique Biau, Michel Marcadé, Olivier Rémond, Nadine Le Nuz, Janine Lioret, Aude de Villeroché, Guy de Bélinay, Isabelle Fardeau, Philippe Bourrounet.

### Sommaire du n° 32 :

- Editorial, par P. Le Roux,.....p. 1
- Psychophanie, un processus relationnel de communication apparenté à l'hypnose.  
A-M Vexiau.....p. 4
- Les livres.  
"Tu nous as ouvert les yeux".D. Biau.....p. 7  
Bibliographie/CF M. Marcadé.....p. 7
- La place du sujet. P. Le Roux.....p. 8
- Pensée de facilitant. O. Rémond.....p. 9
- Au fil des textes... N. Le Nuz.....p.10
- Subliminal et sophroliminal. J. Lioret.....p.11
- L'Assemblée Générale de TMPP.  
A. de Villeroché.....p.13
- CF/PPH et coma I. Fardeau.....p.16  
Ph. Bourrounet.....p.18
- L'école de formation TMPP.....p.20
- Les informations.....p.20
- Déclaration des personnes en difficulté  
d'élocution et de communication.....p.21
- Les comptes de l'association. G. de Belinay.p.22

## ➤ Editorial

### Modestie mais militantisme

Autant il me semble toujours nécessaire de continuer à agir avec modestie dans le cadre de notre pratique et notamment à l'égard des personnes particulièrement vulnérables qui nous font confiance, autant je désire inviter en ce printemps renaissant, dynamique, bouillonnant et sauvage parfois, à faire preuve de militantisme à l'égard du Monde, de l'opinion publique encore craintive, des pouvoirs publics encore réticents, qui s'avèrent capables de relayer souvent

l'injustice, la calomnie et même la diffamation à l'égard de notre travail.

Nous savons par expérience que les personnes privées de parole sont les premières à militer pour que le Monde accepte enfin de les considérer comme aptes à sortir du ghetto dans lequel elles sont maintenues. Et c'est donc à leur exemple et en leur faveur que nous ne devons pas rester muets devant le mépris et l'ignorance. Nous ne pouvons pas laisser agir dans l'opinion publique contre nous, donc contre ces personnes sans défense, sans revenir d'une part à l'histoire de ce mouvement qui se déchaîne contre notre travail, mais également sans analyser, avec la plus grande perspicacité possible, ce qui y est à l'œuvre.

Le retour à l'histoire et cette analyse sont à mon avis les préalables nécessaires pour qu'à notre tour, nous puissions chacune et chacun nous positionner avec discernement de façon plus militante, ou à l'inverse y renoncer, ce qui est aussi notre liberté.

Alors comment est-ce advenu ?

Ce mouvement de contradiction à l'égard de la CF et de la Psychophanie, qui s'est développé aussi aux Etats-Unis à l'égard du professeur Biklen à l'Université de Syracuse, a pris naissance au foyer de Kerspi dans les Côtes d'Armor. C'est là que pour la première fois, malgré le soutien du directeur et du président de l'association gestionnaire du Centre, dont les enfants en situation de handicap avaient été « facilités » avec bonheur, c'est donc là qu'un médecin vacataire, le Dr Jézéquel, a fondé une association au titre ambitieux, dont il est président: « Ethique professionnelle et protection des personnes avec handicap dans les Côtes d'Armor », association qui semble s'être engagée à éradiquer la pratique pour laquelle nous militons.

Le dynamisme et l'acharnement avec lesquels Dr Jézéquel s'est fait connaître auprès de l'ordre des médecins, du préfet et des associations de défense de la famille et de lutte contre les sectes ont fini par sensibiliser les pouvoirs publics. Des lettres de dénonciation, paraît-il, de quelques parents mécontents ou simplement incrédules, ont servi « opportunément » de matériau à la prise de position de la Miviludes.

Une campagne de presse, notamment dans Charlie-Hebdo, a mis en accusation Anne-Marguerite Vexiau, qui s'est vue obligée de porter plainte pour diffamation, mais il apparaît que le titre de l'article, au pluriel, « ces gourous qui... » ne constitua pas pour le juge une diffamation à l'égard de cette orthophoniste singulière qui se retrouvait seule à se défendre contre la presse de l'opinion publique. Et elle perdit son procès à sa grande stupéfaction, tandis que près de 2000 bénéficiaires de son travail venaient de signer une pétition en direction du ministère de la Santé en faveur d'une recherche objective sur la Communication Facilitée.

Alors ce dossier et ces rumeurs harcelantes, relayées par France Info et par FR3 au journal télévisé, avec une déontologie journalistique très contestable, ont pu conforter l'opinion publique, ignorante du sujet, dans le sentiment que des charlatans, avides de pouvoir et d'argent, abusaient de la crédulité des familles des personnes en situation de handicap. Ce qui est un mensonge.

La coordination de cette information, non-stop, au printemps 2005, et maintenant le nouveau - comme ils l'ont appelé- « reportage » sur la Communication Facilitée au journal télévisé sur France 2 (en décembre 2006) à l'occasion de la parution du rapport de la 3<sup>ème</sup> Commission Parlementaire contre les sectes, employant à nouveau les expressions de dérive sectaire, de charlatanisme, de gourous, d'adeptes et d'abus à propos de la Communication Facilitée, ne sauraient être le fruit du hasard.

Le choix de la Communication Facilitée pour illustrer médiatiquement le « travail » de la Miviludes, puis de celui de la Commission Parlementaire, parmi les nombreuses sectes, dont certaines sûrement plus réellement sectaires, me laisse interrogatif et les journalistes, s'ils le sont vraiment, un jour devraient rendre compte, au moins au plan moral, de s'être ainsi engouffrés, sans esprit critique, ni enquête préalable indépendante, dans la brèche que l'association

du Dr Jézéquel et ses soutiens avaient l'ambition d'ouvrir au sein de notre action.

La brèche est ouverte, c'est actuellement chose faite puisque sur internet et dans les milieux politico-médiatiques, on se méfie assez de la Communication Facilitée pour la faire figurer sur la liste des proscrits.

Le pouvoir discrétionnaire mis en œuvre dans cette histoire a de quoi inquiéter les citoyens français de bonne volonté dont nous faisons partie. Je ne me mêlerai pas, n'ayant pas la compétence ni les relations nécessaires, de chercher à identifier les raisons politiques ou financières des « puissants lobbies » qui probablement se cachent derrière la promotion de ce mouvement qui s'affirme contre notre travail.

Il se manifeste ailleurs contre les psychothérapeutes et autres non-médecins qui se consacrent pourtant, au quotidien et chacun selon sa culture et ses compétences, avec dévouement aussi, au mieux-être de leurs contemporains.

En revanche, je peux affirmer en vérité que sur les 627 familles qui depuis 2002 ont fait appel à moi comme praticien en CF et Psychophanie, une seule s'est adressée à moi ensuite en termes de contradiction et de mécontentement, ce que je peux aussi comprendre, (encore doit-on préciser que le membre contestataire de cette famille était le seul à n'avoir pas expérimenté la méthode).

J'affirme également que pas une seule fois depuis le début de cette affaire, un quelconque représentant des pouvoirs publics ne s'est adressé à moi officiellement pour en entendre davantage, pour en savoir plus, ni lorsque j'étais responsable du comité d'éthique de TMPP, ni depuis que j'en suis devenu le président.

Alors puisque la Commission d'enquête Parlementaire déclare tenir ses informations de missions parlementaires et que ces missions les obtiennent, soit des Renseignements Généraux, soit des associations de défense des familles et de lutte contre les sectes, je cherche si de façon occulte, des représentants de ces organismes ont pu venir à mon cabinet, se faisant passer pour des patients afin de vérifier ma « dangerosité sectaire ».

Je ne vois qu'une situation où un homme est venu me demander des conseils médicaux et que j'ai orienté vers un médecin ; éventuellement une autre situation où deux femmes, peut-être membres de l'ADFI, se présentant un peu comme des témoins de Jéhovah, m'ont amené

une jeune fille très handicapée et se sont pourtant comportées de façon extrêmement critique et agressive à mon égard tout au long de la séance. Je n'ai pas eu de nouvelles depuis de ces deux femmes ni de la malheureuse jeune fille en fauteuil qui, peut-être, dans cette situation aurait été instrumentalisée.

Au plan des institutions, après avoir entendu Mr Roulet, président de la Miviludes, déclarer en persiflant que « bien évidemment les personnes incriminées par la Miviludes évitaient d'être rencontrées » et que d'autre part, la Miviludes n'avait pas mission de se déplacer, ni les moyens, nous avons décidé en Conseil d'Administration d'écrire à Mr Roulet pour obtenir un rendez-vous. Plusieurs lettres, jusqu'à présent restées sans réponse, malgré un recommandé avec accusé de réception. Mais Tmpp, dans le rapport 2007, a disparu de la liste des « stigmatisés ». Fallait-il comme accusés, venir à genoux faire la preuve que les dix critères retenus par la 1<sup>ère</sup> Commission Parlementaire contre les sectes rapportée par Mr Vivien ne peuvent s'appliquer à notre association et qu'au contraire nous luttons quotidiennement contre le sectarisme et la discrimination ?

#### Qu'est-ce qu'une secte ?

« Un mouvement visant par des manœuvres de déstabilisation psychique à obtenir de ses adeptes une allégeance inconditionnelle, une diminution de l'esprit critique, une rupture avec les références communément admises (éthiques, scientifiques, civiques, éducatives), entraînant des dangers pour les libertés individuelles, la santé, l'éducation, les institutions démocratiques. »

Telle est la définition retenue par le rapport parlementaire Vivien.

Il serait déjà intéressant de souligner la contradiction qui apparaît entre les deux derniers membres de cette définition. Car comment développer l'esprit critique, s'il ne doit entraîner aucune rupture avec les références communément admises ? On se prend à rêver à toutes les découvertes, à toutes les nouveautés qui resteraient dans l'ombre, si nous avons dû appliquer ce principe à la lettre.

#### Quel faisceau de critères a été retenu par cette Commission Parlementaire pour définir qu'un groupe présentait les caractères d'une secte ?

- la déstabilisation mentale.
- le caractère exorbitant des exigences financières.
- la rupture induite avec le milieu d'origine.

- les atteintes à l'intégrité physique.
- l'embrigadement des enfants.
- le discours plus ou moins anti-social.
- les troubles à l'ordre public.
- l'importance des démêlés judiciaires.
- l'éventuel détournement des circuits économiques traditionnels.
- la tentation d'infiltration des pouvoirs publics.

Je laisse à chacune et à chacun des utilisateurs de notre méthode, aux familles, aux adhérents et aux professionnels le soin de vérifier si un quelconque de ces items correspond à l'association TMPP, où les comptes sont présentés chaque année en assemblée générale, où la formation est assurée parfois à perte depuis plus d'un an, où les praticiens travaillent souvent en association de façon bénévole, en relation étroite avec les familles...

Alors, au risque de satisfaire au 6<sup>ème</sup> point de cette énumération de critères, faut-il accuser les pouvoirs publics et notamment l'ordre des médecins de se rendre complices de « sectarisme » et de « discrimination », à l'égard particulièrement des personnes en situation de handicap dont nous nous occupons chaque jour et qu'ils prétendraient protéger de nous ?

Je ne crois pas qu'il convienne de les accuser ainsi globalement mais nous devons constater qu'ils sont sans doute incapables d'échapper à l'influence dont ils sont l'objet et d'enquêter objectivement sur ceux qu'ils condamnent sur oui-dire.

Car contre quoi semblent lutter ces grandes institutions, ces puissantes associations dites « de défense » de l'individu ?

Contre l'idée que des personnes qui paraissent « débiles », plus poliment « déficients de l'intelligence », puissent être reconnues enfin comme capables de témoigner d'une pensée, d'une sensibilité originale et puissent alors bénéficier d'un système de communication de secours, s'il est possible de le mettre en place. C'est l'idée même qui leur est impensable.

Ce n'est pas la psychophanie, malgré les interprétations contestables qu'elle peut entraîner parfois, contre laquelle s'élèvent nos adversaires, mais la Communication Facilitée, c'est-à-dire qu'ils luttent contre cette possibilité qu'une personne privée de parole, répertoriée comme ayant un QI de 20, puisse développer néanmoins une communication avec les autres et vienne donner la preuve de ses savoirs et de l'intégrité de sa pensée.

Cette constatation dont nous avons tous fait l'expérience, même maladroitement, est tellement impensable pour l'opinion, tellement inconfortable en termes sociaux qu'il n'est pas difficile de convaincre l'opinion publique de notre charlatanerie, puisque nous-mêmes, parents et professionnels, c'est contre toute vraisemblance que nous y avons accédé.

Nous l'avons tous, dans un premier temps contesté, au moins été réticents à admettre cette possibilité de la parole du mutique. Et parfois même nous en doutons encore.

En dehors des recherches scientifiques engagées, de celles menées par le professeur Appfelder en Allemagne, de celles menées par le professeur Gepner avec le soutien financier du Ministère de la Santé (réalité objective que le dernier rapport parlementaire tente de nous contester, au moins de minimiser), nous n'avons encore pour preuve à donner de notre bonne foi, de la réalité de ce que nous observons, que l'expérience, hautement improbable, tellement contestable, que nous avons pourtant tous faite.

La société de l'image idéale, véhiculée et nourrie par les médias audio-visuels, cette société où règne la hâte et le culte de l'apparence éphémère, se rebelle devant nos frères et sœurs bavants, bredouillants, les yeux mi-clos, prostrés parfois, tandis qu'ils témoignent par écrit en tâtonnant de leurs désirs et de leur sagesse.

On veut bien militer pour les personnes en situation de handicap, récolter des sommes immenses pour aménager leur existence. Mais surtout, qu'on les maintienne à leur place à eux, qui ne serait jamais la nôtre, à nous qui sommes tant normaux, à nous qui pouvons tant les aider, à nous qui nous chargeons d'eux avec tant de dévouement dans les institutions spécialisées, ce qui est vrai aussi !

La Communication Facilitée, c'est la voix par laquelle ceux-là, les inapparents, les inadaptés, les handicapés peuvent se faire entendre.

Et je demande qui est plus sectaire de celui qui prête timidement son bras à ce qu'il ne connaît pas ou de celui qui se bouche résolument les oreilles.

Qui fait preuve de sectarisme et de discrimination ?

Est-ce le praticien, la praticienne en Communication Facilitée, qui, au-delà de l'image disgraciée de son patient, par delà ses gestes désordonnés ou ses crises de violence, tend avec patience et persévérance sa main, son espérance, sa disponibilité vers l'hypothétique

communication de celui ou de celle qui n'a jamais eu encore la parole ?

Ou le sectaire n'est-il pas plutôt, comme j'aurais tendance à le croire, celui ou celle qui se réfugie sous la protection de l'ordre des médecins, des médias bien-pensants, des stigmatisateurs de toute sorte, à l'ombre d'une normalité toute puissante et toujours plus éliminatoire ?

Le sectaire, n'est-ce pas davantage celui ou celle qui se refuse à imaginer qu'un pauvre incapable inadapté cache derrière le silence dans lequel on le maintient une sensibilité et une pensée tout à fait réelles ?

Patrice Le Roux

## ➤ **Psychophanie : un processus relationnel de communication apparenté à l'hypnose ?**

Compte-rendu de l'intervention  
d'**Anne-Marguerite Vexiau**

au Colloque « Hypnose et pensée magique »  
organisé par le GEAMH le 11 novembre 2006.

Nous allons rester dans une forme de fulgurance avec la communication facilitée (CF) et la psychophanie...

Je remercie le docteur Edouard Collot de m'avoir invitée à vous présenter ces processus de communication tout à fait étonnants que je pratique quotidiennement depuis une quinzaine d'années.

Au départ, la CF s'adresse aux personnes autistes et handicapées mentales et je l'ai développée progressivement auprès des personnes ordinaires.

Je suis orthophoniste et phonéticienne de formation et je me suis spécialisée dans la prise en charge des autistes en 1980. Toujours à la recherche de moyens de communication pour ces personnes si démunies, j'ai découvert la CF en 1992 et me suis formée à cette technique en Australie, berceau de la méthode. Comme l'hypnothérapeute, je suis devenue une « magicienne contrariée », pour reprendre les termes du Dr François Thioly, réduite à exposer ma méthode en termes de technicienne, ce qui est bien difficile, vous le verrez.

Je vais tout d'abord vous présenter le processus et sans doute trouverez-vous déjà entre la CF et l'hypnose des analogies que je m'efforcerai ensuite de mieux mettre en évidence, bien que je sois très novice en matière d'hypnose.

Le procédé est simple: un accompagnateur, appelé facilitant, soutient la main d'une personne mutique ou parlant très mal devant un clavier d'ordinateur. Celle-ci frappe avec l'index sur les touches et il s'écrit des mots et des phrases exprimant des désirs, des émotions ou des sentiments personnels. La CF lui permet de sortir de son emprisonnement, elle a le plus souvent un effet thérapeutique puissant.

En Australie et dans tous les pays qui suivent l'école australienne, la CF est utilisée uniquement comme outil d'apprentissage à la communication consciente volontaire et à l'acquisition des connaissances. Les sujets handicapés qui apprennent à s'exprimer par le biais d'un ordinateur sont sélectionnés selon leur âge, leurs capacités cognitives et la possibilité qu'ils ont de coordonner l'œil et la main, l'objectif étant qu'ils acquièrent le maximum d'autonomie dans la frappe. On explique que le geste de soutien sert à remédier aux troubles neuromoteurs et à leur redonner confiance, ce qui est vrai dans une certaine mesure.

De retour en France, j'ai été confrontée à un certain nombre de phénomènes troublants qui m'ont fait remettre en cause ce qu'on m'avait appris: comment tous mes patients autistes arrivaient-ils à écrire sans regarder le clavier et sans apprentissage préalable? J'étaient-ils de brefs regards périphériques sur le clavier? Avaient-ils tous appris à lire sans enseignement structuré?

Mais comment ceux qui étaient catalogués de bas niveau, que je connaissais bien puisque je les suivais déjà depuis de longues années, et qui n'avaient jamais pu reconnaître aucune lettre de l'alphabet, comprenaient-ils avec finesse ce que je leur disais? De même que des enfants en très bas âge, des non voyants de naissance, des sourds profonds, des patients dans le coma ou atteints de la maladie d'Alzheimer? Par quels canaux passe l'information?

Comment pouvaient-ils d'emblée répondre aux questions que je leur posais sans ou avec peu de fautes d'orthographe, tout en livrant sur eux des informations que je ne pouvais connaître? C'est ainsi qu'un adolescent sourd profond a frappé

lors de la première séance: *Catastrophe la peugeot a versé dans le fossé*, faisant allusion à un accident de voiture survenu plusieurs années auparavant. Ou encore: une jeune autiste, entrée en trombe dans mon bureau, a frappé: *écorchure au pied*. Il a fallu que je la déchausse pour voir le bobo qui la blessait. Pourquoi ces informations jaillissaient-elles spontanément sous le coup d'une émotion, alors que la réponse à une question factuelle du genre « comment s'appelle ta sœur » était si difficile? En Australie, on dit que c'est parce que les autistes ont le trac ou que les questions sont trop élémentaires.

Comment ceux qui n'avaient pas accès au jeu symbolique et ne reconnaissaient pas même une image, pouvaient-ils utiliser un vocabulaire aussi châtié, tel que *dichotomie*, *oisiveté*, *vilipender*, *ourdir* ou *égocentrique*? Une jeune autiste mutique qui poussait des hurlements et à qui je demandais ce que je pouvais faire pour qu'elle arrête de crier, a frappé: *tu n'as qu'à me faire une trachéotomie*. Cela aurait été effectivement radical!

Tous mes patients utilisent d'ailleurs le même vocabulaire métaphorique: *fève* pour foetus, *grotte de vie* pour l'utérus, *les frites*, ce sont les chromosomes (il n'y a qu'à observer un caryotype), les *billes de clown* les enfants handicapés, etc. Mes patients *xylophonent de joie*, *batifolent sur le clavier*, *butinent les mots dans ma tête*. Voilà ce qu'ils écrivent.

Ce qui semble au premier abord appartenir à la pensée magique a peut-être une explication: un transfert d'informations s'effectue probablement de manière intuitive, sans passer par le canal auditif, en deçà des mots donc, d'inconscient à inconscient. On peut formuler l'hypothèse que le facilitant, dont le cerveau est synchronisé avec celui de son patient, capte et décode inconsciemment les images et sensations que celui-ci lui adresse de manière archaïque, puis les encode automatiquement dans sa propre langue.

La personne facilitée semble avoir un moyen d'accès direct à toutes les connaissances du facilitant, et réciproquement. Un ajustement s'effectue entre le facilité et le facilitant, que Daniel Stern<sup>1</sup> définit, en hypnose, comme « un phénomène non conscient et sélectif de coordination interactive, où chacun sait ce que l'autre sait ». Toutes les informations sont en

<sup>1</sup> Daniel STERN, *Soigner par hypnose* (1997), Ed Ling.

circulation libre, permanente et partagée entre les deux inconscients.

Ce procédé permettrait de court-circuiter les déficits sensoriels et cognitifs ainsi que l'absence de langage structuré chez les patients présentant un déficit mental. La conscience profonde, n'étant pas soumise à l'état des neurones, n'est jamais atteinte par le handicap et reste intacte. En CF, la pensée semble véhiculée sans qu'elle ait pris forme dans le cerveau, échappant ainsi au contrôle du cerveau gauche. Alors que la communication verbale demande une conscientisation préalable à la mise en mots de la pensée.

L'expérience la plus extraordinaire, je l'ai vécue en Israël, où l'on utilisait déjà la CF, et où je suis allée pour vérifier que les autistes s'exprimeraient bien en français avec moi. C'est ce qu'ils ont fait sans moindre hésitation, utilisant les mêmes tournures de phrases que les français et me donnant des informations vérifiables. Par contre, comme je ne connais pas l'hébreu, il leur a été impossible de frapper avec moi sur un clavier hébraïque.

J'ai essayé ensuite cet outil avec mes propres enfants et j'ai été stupéfaite par la profondeur et la justesse de ce qu'ils frappaient. Une amie pédiatre m'a ensuite adressé deux jeunes enfants normaux de trois et cinq ans, frère et sœur, dont l'eczéma récalcitrant a cédé à la première séance, parce qu'ils avaient pu enfin « parler » de la séparation de leurs parents.

Peu à peu, des médecins et psychothérapeutes m'ont adressé des enfants normaux atteints d'énurésie, qui présentaient des troubles de l'alimentation ou du sommeil, des peurs, des tics ou de l'asthme. J'ai ensuite reçu adultes névrosés, dépressifs, angoissés ou boulimiques, qui constituent maintenant la majorité de ma clientèle et que je reçois généralement pour quelques séances.

Aucune mise en condition, aucune induction n'est nécessaire. La seule consigne est qu'ils ne regardent pas le clavier. Par contre, je suis obligée de suivre ce qui s'écrit. Ils ne savent pas à l'avance ce qu'ils vont frapper et ne peuvent pas plus que les autistes émettre une idée consciente volontaire. Cela n'empêche pas le discours d'être intentionnel, puisque de jeunes enfants, par exemple, peuvent me demander par écrit de ne pas lire à haute voix à leurs parents qui sont présents ce qu'ils vont exprimer.

Et je m'en félicite parfois.

C'est vraiment là que j'ai compris que cette approche mettait au jour l'inconscient de la personne. Pour différencier ce support thérapeutique de l'outil d'apprentissage à la communication consciente pour les personnes handicapées, j'ai appelé ce processus de communication psychophanie, ce qui veut dire mise au jour de la psyché. Il se produit une sorte d'accordage affectif qui fait surgir un registre émotionnel profond et des souvenirs auxquels la parole ne donne pas accès. CF et psychophanie sont bien sûr complémentaires pour les personnes handicapées qui peuvent accéder à une frappe autonome, mais la psychophanie offre un outil de communication à toutes celles qui, sans distinction d'âge ou de compétences, n'ont pas la capacité de communiquer autrement.

Il n'est peut-être pas étonnant que la méthode soit apparue avec des autistes: la difficulté qu'ils éprouvent à fixer leur regard, leur façon de se balancer de manière rythmée pour annihiler les manifestations sensorielles parasites, le fait qu'ils soient souvent déconnectés de la réalité induisent peut-être un état hypnoïde léger, un état de transe qui favorise les productions de l'inconscient et facilite l'expression des souvenirs et émotions. D'autre part, il se produit une dissociation psychique lorsqu'ils frappent de manière automatique et réflexe sur le clavier et qu'ils font simultanément une autre activité consciente de l'autre main, un puzzle par exemple. Je me souviens d'un de mes propres enfants qui apprenait sa leçon d'allemand pendant qu'il s'exprimait sur le clavier avec moi. Sans doute est-ce aussi cet état hypnoïde qui provoquerait des changements profonds de la conscience et conférerait à cet outil sa valeur thérapeutique. On note en effet le plus souvent un apaisement et une amélioration sensible du comportement chez les personnes handicapées et un mieux être chez les personnes valides.

Je me demande d'ailleurs si cet état hypnoïde n'est pas mutuel car je dois lâcher prise pour faciliter l'écoute de mon patient. J'essaie de laisser flotter mon esprit afin d'éloigner les mécanismes de ma pensée. Je me fixe sur les sensations ressenties dans mon propre corps, sur ma respiration, ou sur la lourdeur du bras de mon patient et la perception des impulsions dans sa main qui me dirige vers les touches. C'est peut-être une forme d'auto-hypnose. Cela me donne une disponibilité plus grande et me permet

d'écouter sans que mon mental interfère et sans que j'anticipe ce qui doit s'écrire.

L'interaction hypnotique pourrait également expliquer les phénomènes d'influence et de suggestion inconsciente qu'on observe parfois entre le thérapeute et son patient, ce qui rend la méthode délicate à pratiquer. Les informations passent à travers le filtre du traducteur qu'est le facilitant et nécessairement les croyances du facilitant interagissent avec celles du patient.

Il semble dans certains cas que la communication d'inconscient à inconscient soit thérapeutique en elle-même, sans même que mon patient ni moi-même ne comprenions le contenu du message. Un jour que j'étais un peu perdue en lisant ce qu'une patiente avait frappé dans un langage un peu filandreux, ma patiente a frappé : *youpi vous avez trouvé*. Et elle s'est sentie beaucoup mieux.

Ce que l'on constate est si extraordinaire qu'on comprend que la psychophanie soit diabolisée et rejetée par les scientifiques classiques. D'autant que j'ai pris le parti de dire la vérité sur les faits que j'observe, sans nier les difficultés relatives à cette approche. N'exposer que ce qui est vraisemblable empêche une recherche authentique. Comme l'hypnose, la psychophanie est subjective, intuitive et difficilement mesurable ou vérifiable. Malgré tout, et c'est bien pour cela qu'elle dérange, elle s'est répandue très rapidement. La psychophanie rencontre beaucoup moins d'obstacles toutefois chez les personnes ordinaires qui peuvent valider les sentiments qu'elles frappent, que chez les patients handicapés. Pour certains, entendre dire que les débiles ont une conscience intelligente est insupportable. Chez ces derniers, en effet, le contraste entre leurs productions écrites et le comportement déficitaire est tel qu'on a vite fait de parler de manipulation et de charlatanisme.

Quoi qu'il en soit, la psychophanie fait porter un autre regard sur toutes les personnes handicapées mentales et permet de découvrir leurs ressources cachées. Elle révèle d'autre part des capacités fascinantes et insoupçonnées du cerveau.

Je souhaite vivement que la recherche en hypnose puisse éclairer les processus de la psychophanie.

## ➤ Les livres

Nouvelle parution:

### "Tu nous a ouvert les yeux"

Marie Vialard-hauser et Lucile Vialard  
ed. Terres de Braise, 95 pages, 12€

J'ai entendu un cri...un cri d'effroi et d'amour...et ce cri m'a profondément touchée.

Voilà l'impression brute que je pourrais livrer à la première lecture (d'une traite...) du témoignage à deux voix de Lucile, petite fille polyhandicapée et Marie, sa maman.

Puis me viennent en vrac, comme ils viendraient sur le clavier, des mots aussi forts et aussi variés que : *mise à nu, apprivoisement, renaissance, révélation* ....

Plus qu'une confrontation, c'est un corps à corps, tout à la fois avec le handicap, la fonction maternelle, la découverte de soi et de l'autre, qui se joue devant nos yeux.

Et cette rencontre de l'Autre, cette démarche vers la différence et vers soi-même, a pour toile de fond l'Amour (et toutes ses implications) et pour révélateur une méthode : la Communication Facilitée.

Nous assistons avec émerveillement à la découverte, la mise en œuvre ponctuelle, puis au quotidien, de cet outil ; nous parcourons la vaste étendue de son champ d'action, mais nous heurtons aussi à ses limites -qui nous confrontent aux nôtres- et se révèlent tout aussi riches d'enseignement.

Je suis sortie de ce livre certes un peu pantelante, mais sans doute plus et mieux aimante : quel cadeau !

Dominique Biau

## ➤ Des livres sur la CF

Bibliographie rassemblée par Michel Marcadé:

**CHIMONI** Annaëlle "Le livre d'Annaëlle",  
éd. du Rocher, 2000

*Fillette juive polyhandicapée de 8 ans facilitée par sa tante.*

**COMBALUZIER Emmanuel "Le silence des mots"**, éd. du champs social, 2000  
*Recueil de poèmes écrit en CF par un jeune homme autiste de 18 ans.*

**CONNOIR Aurélie "Handicap mon amour gris", "Poèmes d'espoir"**, éd. des écrivains, 2003  
*Écrit en CF par une jeune fille atteinte de trisomie 21.*

**DEHAYES-DELEPINE Marie "Avec toi jusqu'au bout du monde"**, éd. du Sarment, 2002  
*Dialogue en CF d'une mère avec sa fille autiste.*

**GARCIN-FRADET Martine "C.P.A. Communication profonde accompagnée"**  
Un chemin vers l'être, éd. Quintessence, 2006  
*Témoignage / réflexion d'une thérapeute facilitante.*

**LE ROUX Patrice "Voyage en Psychophanie"**, éd. Terres de Braise, 2005  
*Témoignage / réflexion d'un psychothérapeute facilitant.*

**MARCADÉ Michel "Au cœur de ton silence"**, La Communication Facilitée cette énigme, éd. Triskel, 2005  
*Témoignage / réflexion d'un éducateur spécialisé facilitant.*

**MELKI Paul "Le cheval de mer"**, éd. Les Pas Perdus, 2003  
**"Journal de bord d'un détraqué moteur"**, éd. Calmann-Lévy, 2004  
*Écrits en CF par un jeune homme de 18 ans, infirme moteur cérébral.*

**ODON Cyril et Claire B. "Ouvrir la nuit pour te dire"**, éd. Institut d'études, 2004

**PHAN MINH HIEN "Autisme et karma"**, éd. L'Harmattan, 2001  
*Écrits en CF d'un jeune garçon autiste, présentés et commentés par son père médecin acupuncteur.*

**RHODE Katia "L'enfant hérisson"**, éd. Imago, 2000  
*Écrit en CF par une jeune femme autiste allemande de 28 ans.*

**SELLIN Birger "Une âme prisonnière"**,

éd. R. Laffont, 1994

**"La solitude du déserteur"**,

éd. R. Laffont, 1998

*Écrits en CF d'un jeune homme autiste allemand de 19 ans, facilité par sa mère psychologue.*

**SIECA Philippe**

**"La communication d'inconscient à inconscient"**,

Une nouvelle écoute thérapeutique,

éd. Le Souffle d'or, 2006

*Témoignage / réflexion d'un psychanalyste facilitant.*

**VEXIAU Anne-marguerite**

**"Je choisis ta main pour parler"**,

éd. R. Laffont, 1996

**"Un clavier pour tout dire"**,

éd. Desclées de Brouwer, 2002

*Témoignage / réflexion d'une orthophoniste facilitante, pionnière de la CF en France.*

## ➤ La place du sujet.

La question du Sujet est au cœur de la cure analytique et les psychanalystes lorsqu'ils se tiennent à une neutralité ardente à l'égard du Sujet « analysant », font office de garde-fous.

Ils représentent, parfois malgré lui, le refus du Sujet de rester, de devenir ou de redevenir objet.

La cure et même les psychothérapies visent en ce sens à maintenir l'accès d'une personne à la liberté de son « ego », traversant la mythologie et l'histoire, échappant aux dogmes religieux et culturels, aux moralismes collectifs, notamment sur le thème du service et de l'égoïsme, s'émancipant même des préjugés que nous imposent croyances et habitudes de pensée, soi-disant nôtres.

La liberté d'être commence dans ce monde par l'enracinement dans une place de Sujet.

En ces temps électoraux, en France, et dans l'esprit qui a contribué à la Révolution Française, il est intéressant de confronter la place du Sujet que la Constitution reconnaît à tout citoyen dans le principe et les pressions étatiques, partisans, les manipulations médiatiques, la toute-puissance de l'endoctrinement, qui se déploient jusqu'à contredire l'espérance légitime du citoyen que sa place de Sujet pourrait s'affirmer par son vote.

Le citoyen pourrait même avoir l'impression que tous s'acharnent à lui arracher sa place de Sujet et que l'exercice de la citoyenneté se réduirait à nouveau à une sujétion d'Ancien Régime.

Dans les sectes et dans les associations religieuses comme dans les groupes de recherche philosophiques ou spirituels, on trouve ce même risque que la parole de Dieu, ou du guru, ou du chef de file, ou d'un texte sacré l'emporte sur le libre-arbitre et la capacité de jugement individuel que le fait d'exister confère au Sujet.

Bien souvent, si sa place de Sujet s'avère encore peu fondée, il peut se satisfaire un peu trop vite du réconfort qu'il trouve au sein d'une famille de remplacement et il peut redevenir au sein de cette nouvelle famille l'« objet » du groupe, jusqu'à s'y investir au-delà de ce que sa liberté tolère.

Si nous observons l'histoire du suffrage universel, nous pouvons percevoir que les femmes, si souvent instrumentalisées, maintenues en situation d'objet dans le désir des hommes, sont les plus récentes détentrices de ce droit de vote, qu'il y a maintenant des « conseils » d'enfants et que les personnes handicapées, que la société considère rarement comme des citoyens à part entière, comme des Sujets à part entière, sont devenues une occasion de réflexion pour l'extension de ce suffrage, dit « universel ».

Lorsque nous plongeons trop précipitamment avec une personne privée de parole dans le contentement d'avoir à deux mains atteint une expression religieuse et que nous ne nous soucions plus de la possibilité d'autonomie qui pourrait se développer pour assurer à cette personne privée de parole l'exercice légitime de son existence courante et de sa citoyenneté, nous rendons-nous complices d'une abdication des « egos » ? Avons-nous oublié que tous les hommes et toutes les femmes sont nés libres et égaux en droit ?

Alors revenons au Sujet et remarquons ensemble que les textes en psychopédie, en même temps que parfois ils nous conduisent à des spéculations dont je me garderai bien de tirer des conclusions hâtives, nous enseignent pourtant le prix de la place d'un Sujet, dans la constitution grammaticale de ses phrases. La survenue du « je », parfois comme sujet inversé nous dit l'irruption du Sujet dans un contexte d'action où nous ne l'attendions pas, lorsqu'il semblait effacé par exemple, ou lorsqu'il était noyé dans un pluriel et devient singulier.

Il faut se souvenir que quelqu'un qui n'a jamais eu la parole, de la pensée duquel nul ne s'est jamais soucié, ne peut parler à la première personne comme une évidence.

On peut le lire à propos du grandissement des enfants dans tous les manuels de psychologie.

Après « Manuel a fait ça ! » viendra « J'ai fait ça ! ». Dans les textes de psychopédie, on peut lire, comme un stade intermédiaire : « Je a fait ça »

Il faudra même au facilitant parfois prêter au facilité cette intention de dire « je » pour lui permettre plus aisément d'emprunter le chemin de cette phrase à la première personne.

Dire « je » est peut-être une « révolution » pour ce citoyen-là, encore privé du droit de vote.

Il me semble nécessaire comme facilitant de ne pas laisser le plus fragile d'entre nous renoncer à son droit d'émettre un choix, de faire part de son humanité, de ne pas le laisser comme une fatalité s'en remettre au Tout-Puissant, ou même au « tout-puissant » facilitant que nous pourrions nous croire.

Il me semble également nécessaire, malgré le doute que l'usage de cette pratique entretient en nous, de ne pas céder sur notre « ego », sur notre ancrage en tant qu'humain, sur la conscience que nous pouvons avoir de la réalité que vit et que fait, malgré elle, vivre à ses proches une personne en situation de handicap de la parole.

Patrice Le Roux

## ➤ Pensées de facilitant :

*"Facile et hésitant".*

*je vais mon chemin de facilitant...  
je vais mon chemin d'un pas hésitant toujours  
sur un fil de facilitant : facile et hésitant...  
pourtant bien tendu entre nos esprits est-ce bien  
entendu pour ce qui s'écrit ?  
en bulle funambules  
nous âme menons quelque chose  
pour qu'elle bien sûr éclore  
mais quelles portes closes  
et quel étau s'ouvrent  
pour que mots se déposent  
quelque part où l'on ose*

*et quelle part de nous ouvrent ?  
je vais mon chemin, toujours sur un fil  
d'un pas hésitant mais le doigt confiant  
sur ce fil bien tendu  
où s'élancent les mots, l'émotion  
et où dansent nos mains  
s'étoilant de paroles scintillées  
dans la nuit infinie d'un silence non choisi  
où le choix gît de parler...*

*je vais mon chemin de facilitant  
toujours sur ce fil, suivant ce qui vient  
me précède et me prend par la main  
et m'entraîne vers quel demain ?  
deux mains pour des mots  
qui soignent tes maux, tu le dis mieux que moi  
je le dois dire moins pour que ce soit ta voix  
qui résonne dans ces mots issus de nous  
tissés de toi et moi ici et maintenant, ensemble  
mais libres de dire ce que bon te semble  
se réservant toujours le droit de me surprendre  
c'est sûr c'est toi qui doit m'attendre  
sur ce fil où suspendre l'espace et le temps  
le temps d'un écrit et des cris que j'entends  
immenses et dans la main tenant pourtant...*

*je vais mon chemin de facilitant  
ce chemin déroutant  
appelant la confiance à chaque pas  
route de dépouillement, cheminement intérieur  
parsemé d'éclats de joie pure  
et d'inattendues dépossessions  
traversé d'hivers de mort  
et de naissances toujours en venue  
communion d'où prendre son envol  
pour n'être plus qu'accueil en devenant soi  
sans écueil pour ta joie d'être  
et de trouver ta voie  
nos mains unies comme une plume effilée  
pour décrire l'espace de vie que tu reçois  
en écrivant ce que ma main soutient de toi  
ce qui m'a maintes fois servi de loi :  
ces tournures qui ne sont pas de moi  
ces tournants où tu te révéles LÀ !*

*je vais mon chemin de facilitant  
je vais mon chemin d'équilibriste  
funambule facile et hésitant  
entre deux rondes*

*entre deux mondes  
entre-deux d'ombre et de lumière  
mais entre deux ombres, la lumière...*

Olivier Rémond – Novembre 2006

## ➤ **Au fil des textes...**

Nous devons à Nadine Le Nuz, éducatrice spécialisée à Clermont-Ferrand et praticienne en CF, le texte qui suit. Il est issu de rencontres/CF entre plusieurs facilitants bénévoles et plusieurs personnes handicapées (enfants et adultes), le samedi après-midi, dans le cadre de l'ADAPEI du Puy de Dôme.

D'autres suivront dans les prochains numéros. La publication est autorisée par les facilités.

**Question posée :** -Que pensez-vous de la Communication Facilitée ?

**Benjamin** (Adulte IMC d'une vingtaine d'années, en fauteuil roulant, peu d'autonomie. Nadine le connaît peu. C'est sa 3<sup>ème</sup> séance avec elle).

Je veux te dire que je ne suis pas un cobaye.

*J'explique à Benjamin que j'entame la rédaction d'un travail sur nos rencontres du samedi. Il est le premier sur la liste, mais beaucoup d'autres suivront.*

Tu dois dire au monde des valides que la CF est un outil d'utilité publique car elle nous sort du coma intellectuel dans lequel la vie nous a jeté.

Tu dois faire expressément ce travail pour nous pour garantir la survie de notre âme.

J'espère que tu sauras retranscrire mon âme telle que je te l'envoie dans la tienne.

Je veux que tu exerces ton pouvoir pour manger les cons qui s'opposent à cette vérité première.

Ce n'est pas parce que notre corps est défaillant que notre âme l'est aussi. J'ai conservé toute ma tête et pourtant mon enfermement a failli me rendre complètement fou car je ne pouvais pas transmettre aux autres ma vitalité verbale et mon insatiable envie de communiquer.

J'espère pouvoir un jour ouvrir un livre qui parlera de notre enfermement et de notre suicide intérieur.

Rien ne passe de mes émotions à part ces quelques mouvements idiots de mon corps.

La CF retranscrit de moi plus de vérités que ce que tous les pontes de la science véhiculent comme conneries. Ils pensent tout savoir en fait quant ils ne comprennent pas ce que nous vivons, ils disent que nous sommes intellectuellement atteints, ce qui est faux. Je suis un travesti dans un corps pluriel, celui du handicap et celui de ma nature profonde.

*Je demande à Benjamin de me parler de sa posture. Lorsqu'il écrit en CF, sa tête pend en avant comme s'il dormait. Je vois parfois ses yeux cligner, mais c'est rare.*

Je suis en état d'apesanteur dans mon corps. La CF relaxe mon corps et mon âme et me propulse dans un univers d'apesanteur. C'est génial à éprouver, tu devrais essayer.

C'est comme je suppose une drogue hallucinogène qui me transporte dans un vivant autre que celui qui m'appartient d'habitude.

J'aime cette sensation préhistorique de l'être. Celui qui n'était pas dans le mental mais dans l'être avec ses cohortes d'émotions positives et négatives, sans mental, sans limite, sans frontière. La CF c'est être, c'est tout.

Je suis l'empreinte de moi-même dans un corps perclue de raideurs, mais mon âme est libre et jouit de tous les instants de la vie.

## ➤ Niveaux subliminal et sophroliminal.

Ce qui se fait sans nous.

Ce qui est appelé niveau subliminal est la tranche de notre vie qui se situe tout au bord du sommeil ; c'est un état de conscience particulier. On y arrive, soit naturellement, quand la fatigue nous invite à la détente, soit par le processus simple de relâchement du corps.

### Perception subliminale : définition

(Sub = sous, limen = seuil)

ou :

*“Perception et traitement par le système nerveux central de stimulations trop faibles pour donner lieu à une représentation consciente.”*

O. Couturier et B. Morisset

Nos cinq sens sont concernés par des perceptions subliminales, cependant la vue est celui qui est le plus utilisé pour étudier ces perceptions .

Ce qui nous paraît inconscient n'est pas pour autant subliminal, comme par exemple : conduire en pensant à autre chose.

Les stimuli sont subliminaux seulement lorsque, même si on le veut, on est incapable d'en prendre conscience au moment où ils nous sont proposés .

Nos différentes zones de perception sont :

- Zone de perception consciente.
- Zone de perception inconsciente qui peut devenir consciente, si on le veut.
- **Zone de perception inconsciente qui ne peut pas devenir consciente, bien que nous réagissions physiquement (sudation, accélération cardiaque, réponse électrodermale).**
- Zone dans laquelle aucune perception n'est repérable .

Le “*je pense donc je suis*” de Descartes pourrait-il devenir “je ne pense pas, mais je suis quand même” ?

### **Historique de l'approche subliminale :**

1917- POETZ (Neurologue allemand) expérimente la projection d'images du temple de Thèbes, une partie à vitesse habituelle pour notre perception et une partie à vitesse non conscientisable par notre cerveau. Une partie des participants décrira ensuite une ou plusieurs images trop rapides ; FREUD dira de cette expérience : “*il a reconnu de manière indubitable que des fragments de l'image projetée, que les sujets n'avaient pas consciemment mémorisés, avaient contribué à la formation du rêve*”.

1950 - Rumeurs autour du subliminal.

1955 - Recherche par Norman Dixon, Dr en psychologie anglais.

Puis.... Fisher et Paul, Eagle, Saegert, Lazarus et Mac Leary, Corteen et Dunn, O'Grady, Bloch, Edelberg, Mac Ginnies .... Cette énumération de noms nous permet de nous rendre compte de la confidentialité des recherches, alors que la réalité est une recherche active qui, bien sûr, c'est accélérée jusqu'à aujourd'hui .

Selon Dixon, il existe huit aspects du fonctionnement psychologique pour lesquels des effets de perception subliminale ont été démontrés :

Rêves, mémoire, verbalisation, niveau d'adaptation, perception consciente, seuils de perception, comportement, réponses émotionnelles .

Par ailleurs les effets des stimuli subliminaux varient selon l'âge, le degré de fatigue, l'interférence d'autres stimuli. Pour l'utilisation de tels stimuli, il est donc nécessaire que le sujet "visé" soit calme, détendu.

On arrive là à l'utilisation du subliminal, dans les domaines suivants :

- **Publicité** (exacerber l'envie).
- **Commerce** (inciter à consommer).
- **Art**: dans le film Psychose, Hitchcock a inséré une tête de mort en plan subliminal, dans le but de renforcer l'atmosphère terrorisante.
- **Politique**: visage du candidat à l'élection présidentielle, Mitterand, dans le 2 de A2 pendant la campagne avant sa réélection.
- **Armée**: les tests de sélection de certaines catégories contiennent des images et sons qui s'adressent aux zones subliminales, les sujets trop réactifs à ces images ou ces sons sont écartés .
- Et aussi, utilisation de messages optimistes (lénifier), moralisateurs (je ne volerai pas ...), violents (certains groupes vocaux s'y sont essayés : réagir, tuer ...).

Officiellement, **l'usage du subliminal est interdit**, sous toutes ses formes. Pourquoi n'entendons-nous pas parler des recherches qui sont en cours ?

Comment va notre libre arbitre, voir notre liberté ? Ceci étant une question personnelle .

Parallèlement .....

**Perception sophroliminale** - avant 1960, date de la création officielle de la Sophrologie Caycédiennne, A. CAYCEDO, Neuropsychiatre, travaille à sa façon sur la zone de perception inconsciente qui précède le sommeil.  
( voir: Sophrologie, Fondements et méthodologie. Dr Patrick-André Chene - Ed. Ellébore).

La démarche sophrologique consiste à développer et utiliser personnellement le niveau sophroliminal qui n'est autre que la zone décrite dans la démarche subliminale. CAYCEDO toujours, considère que **cette zone est la région d'investigation de la conscience**, une porte d'accès en quelque sorte.

Comment pratiquer : relâchement du corps, pensée tournée vers l'être global, ne pas chercher à bloquer le "kaléidoscope de nos idées", lâcher.

Cette démarche amène au développement de nombreuses potentialités habituellement sous exploitées: mémoire, rêve éveillé, historicité personnelle, renforcement des perceptions intérieures et extérieures (s'installer mieux dans son vécu, dans sa place), c'est aussi arriver à une nouvelle relation avec soi-même (suspension du jugement).

La conscience est alors la conjonction des souvenirs, de l'imaginaire et du corps. La pratique sophrologique est considérée comme un raccourci; émettre soi-même et recevoir les messages positifs dont nous avons besoin pour fonctionner au mieux . Ce peut être une hygiène de vie .

### **Conclusion et Lien avec la Psychophanie**

Avons-nous réellement un choix ? Il me semble que ce choix pourrait être choisir ou subir ?

Dans la mesure de nos moyens , la vigilance s'impose, mais le contournement de notre libre arbitre représente un vrai risque . Notre seule possibilité est d'exercer la force de notre pensée, pour notre propre bénéfice, alors qu'en être convaincu et le mettre en application n'est pas le plus facile .

Actuellement :

Le subliminal utilisable (utilisé ?) dans des domaines très divers risque de nous emmener plutôt vers le négatif. Toute notre existence pourrait être conditionnée selon des normes contestables .

En Sophrologie, la démarche personnelle d'utilisation du subliminal, éminemment positive, est encore maintenant, assez volontiers considérée comme un terreau sectaire.

Je fais l'hypothèse qu'en Psychophanie, nous fonctionnons à ce niveau, notre démarche conjointe avec un Facilité nous permet d'élargir nos deux niveaux subliminaux et nous constatons tous les jours les modifications positives apportées par cette ouverture .

A nous d'essayer de choisir notre mode d'utilisation de cet espace subliminal que nous possédons tous ...

Janine LIORET

\*

On a pu lire récemment à ce sujet, dans le Nouvel Observateur, un article de Fabien Gruhier:

### **Projection subliminale sur l'amygdale cérébrale.**

L'équipe de Lionel Naccache (Inserm hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris) a soumis plusieurs patients au <flashage> de mots . Cela avec une durée d'apparition ne permettant pas la lecture consciente . Puis ils ont détecté l'impact de cette projection subliminale sur l'amygdale cérébrale, la structure de régulation des émotions . Cette activité de l'amygdale cérébrale était enregistrée chez trois patients épileptiques dont le cerveau était provisoirement implanté pour des raisons médicales, avec des électrodes intracérébrales . Résultat : les mots effrayants (comme danger ou tuer) ne déclenchent pas du tout la même réaction que les mots apaisants (comme cousin ou sonate) . Les chercheurs en concluent : « Les processus mentaux inconscients sont beaucoup plus riches qu'on ne l'estimait jusqu'à présent » puisque des mots que l'on n'a pas pu lire sont néanmoins interprétés .

## **➤ L'Assemblée Générale de TMPP.**

### **Assemblée Générale du 18 mars 2007**

#### **Rapport d'activité 2006**

Par Patrice Le Roux

« C'est déjà la deuxième assemblée générale de notre équipe et je voudrais d'abord **vous remercier de votre présence** car le caractère associatif s'y révèle fortement et nous encourage à agir et à résister aux mises en doute et aux attaques dont la méthode de CF et psychophanie est encore bien souvent l'objet. C'est donc aujourd'hui particulièrement le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle une occasion de « pratiquer le lien associatif ».

Je voudrais remercier de votre part aussi les membres du bureau, sans cesse sollicités, les membres du Conseil d'Administration et les différentes personnes bénévoles qui

Entre deux n° 32

s'investissent ici à Paris, mais aussi dans chacun des pôles régionaux, ces personnes responsables qui permettent de développer localement notre travail et de coordonner les actions sur le terrain au plus près des utilisateurs.

Nous avons cette année réussi à **développer ce travail local** notamment pour la formation, en tissant plus fortement le réseau des praticiens et en mettant en place de nouveaux pôles de Tmpp. Ils sont actuellement 7 et bientôt 8 qui permettent aux personnes concernées de prendre contact au plus près de chez soi, à la fois pour se former, mais aussi pour pratiquer en ateliers, échanger en intervision, se relier.

Nous avons besoin en effet de ne pas rester tout seuls avec cette pratique, que nous soyons parents ou praticiens, ou même que nous militions pour le respect de la différence et l'intégration des personnes en situation de handicap ou de fragilité. Nous avons besoin aussi de faire connaître nos actions, conférences, spectacles, réunions, activités en lien avec la pratique de notre outil. Pour ce faire, nous avons besoin de nouvelles bonnes volontés, de nouvelles candidatures d'administrateurs, de nouveaux acteurs bénévoles pour telle ou telle activité de l'association.

Au-delà de la facilitation des liens entre les personnes, nous avons favorisé aussi l'expression publique des personnes privées de parole et coordonné les **initiatives** qui naissent ici et là **en termes d'édition.**

Vous trouverez les quatre livres parus l'année dernière sur notre pratique (dans l'ordre de leur parution) : Le livre de Michel Marcadé sur sa pratique d'éducateur spécialisé en institution, le mien sur ma pratique de psychothérapeute en cabinet, celui de Martine Garcin comme formatrice et praticienne de la communication profonde accompagnée, enfin celui de Philippe Sieca, « communiquer d'inconscient à inconscient », qui inscrit la psychophanie dans l'exercice de son métier de psychanalyste.

Pour cette année, vous trouverez également le livret de l'association Archipel à Bordeaux qui rassemble dans « Paroles à deux mains » les textes de personnes privées de parole sur le thème de la parole et des illustrations faites par de personnes en situation de handicap, préfacé par Jean Vanier.

C'est le premier numéro d'une collection « tmpp et partenaires » consacrée exclusivement à l'expression des personnes mutiques.

Enfin, dernière parution, le témoignage de Marie Vialard-Hausser et de sa fille Lucie Vialard « Tu nous as ouvert les yeux » un livre de parents à la recherche de la communication avec leur enfant privé de parole. Un livre de vérité exemplaire.

On nous annonce pour cette année la parution en septembre prochain d'un autre livre de témoignage familial, celui d'Anne-Christine Pierre aux éditions l'Harmattan.

Toutes ces directions d'écriture si variées, sont issues de la formation que nous a prodiguée Anne-Marguerite Vexiau, présidente d'honneur de l'association Tmpp, qu'elle a créée. Je pense que nous pouvons l'associer ici à notre reconnaissance et qu'elle pourra mesurer dans la réalité de ces résultats concrets tout le chemin parcouru déjà.

Nous pouvons aussi constater ces avancées en consultant le **nouveau site de Tmpp**, mis en place par Sylvie Terrien et Patrick Faure. Ce nouveau site est plus qu'une refonte de l'ancien site, il est un nouveau lieu de rencontre, notamment avec la création de l'espace adhérents, il est un lieu d'information, avec la possibilité de télécharger de plus en plus de documents sur La Communication Facilitée et la Psychophanie, c'est aussi un lieu de contacts avec les différents responsables des activités de l'association : formation, comité d'éthique, bulletin, permanences téléphoniques ou administration de l'association. Il est un lieu que nous souhaitons faire vivre avec tous.

Vous pourrez y être informés des manifestations à venir : la conférence qu'Anne-Marguerite Vexiau donne à Bruxelles le 8 mai prochain, les conditions d'accès à la Deuxième Rencontre Ouverte des Praticiens qui aura lieu à Lausanne le 29 avril à l'initiative de l'association CF-Romandie, la participation probable de Tmpp au salon Handica à Lyon le 7 juin, la parution d'une nouvelle revue « La Vie dans le Présent » de l'association « Initiations » en Belgique, mais aussi les dernières nouvelles des pôles de formation et la mise en oeuvre avant l'été de trois nouveaux CF1, à Clermont-Ferrand, à Toulouse et à Belle Isle en Mer.

Nous avons eu cette année aussi à essayer une brève **bourrasque médiatique contre notre pratique**, à l'occasion de la parution du rapport de la troisième mission parlementaire contre les dérives sectaires.

J'ai pris le parti de nous empêcher de monter au créneau dans l'urgence et de renforcer notre action à long terme. Nous avons rencontré,

notamment avec Madame le docteur Ploix, responsable des relations publiques, des personnalités politiques susceptibles de nous écouter, sinon peut-être de nous bien comprendre, mais nous allons continuer de l'intérieur à nous faire entendre avec cette ambition de nous faire connaître par les pouvoirs publics, non plus sur des ouï-dire calomnieux mais par les témoignages répétés de notre pratique, que nous soyons utilisateurs ou professionnels, afin de nous faire reconnaître de façon définitive.

Pas de recherche scientifique menée cette année. Nous avons différé une proposition de refaire une étude du comportement avec le professeur Gebner et travaillons en priorité à trouver une équipe centrée sur **l'imagerie médicale**.

L'argent par conséquent qui a été donné par les adhérents pour la recherche est en attente de la mise en oeuvre de cette recherche et puisque nous en sommes aux financements, je laisse la parole à notre trésorier, Guy de Bélinay."

(voir en dernière page de ce bulletin le bilan de l'année écoulée et le budget prévisionnel 2007)

### **Rapport d'orientation 2007**

Guy de Bélinay : « L'un des projets de l'année, avec votre accord, aura pour objectif de permettre toujours et encore les liens entre les personnes pratiquant la CF, et plus particulièrement cette année les parents. A l'initiative de Guy et Françoise de Bélinay (parents), l'association se propose de tâcher de favoriser un « maillage » entre les utilisateurs de la Communication Facilitée, parents, praticiens ou simples sympathisants. Le projet serait de favoriser la mise en lien de toutes ces personnes « individuelles », qui parfois se sentent très isolées dans leur découverte de la CF. A partir d'un courrier adressé aux personnes répertoriées par TMPP, pour avoir au moins une fois approché la Communication Facilitée, l'idée est de leur demander leur accord pour que leur adresse soit transmise à d'autres personnes de leur région, ayant elles aussi donné leur accord. Afin de pouvoir pressentir l'effet de cette initiative, avant de l'étendre à toute la France, le Conseil d'Administration à réfléchi à ne lancer en premier lieu cette opération que dans une région test, la région parisienne pourrait ainsi être choisie. »

Patrice Le Roux : « J'ai déjà un peu annoncé l'orientation dans le rapport d'activité 2006.

L'intention du Conseil d'Administration est de **développer davantage cette coordination**, de faire fonctionner dans le sens que j'ai dit l'association en valorisant les liens. Cette assemblée générale, le site de tmpp, la boîte de contact, le forum des adhérents, le bulletin, les sessions de formation, les ateliers, les conférences, la circulation des formateurs, tout cela aide aux contacts.

La coordination générale que nous assurons à quelques-uns chacun dans sa tête et en allant sur le terrain écouter, rassurer et analyser les différents problèmes qui peuvent se poser, permet aussi de fédérer, stimuler et relier les projets menés au plus près de la réalité du terrain.

Sans devenir la maîtresse de l'action, l'association Tmpp à mon avis peut s'offrir comme **le carrefour harmonisateur** de toutes ces initiatives, un lieu de référence où chacun peut trouver écoute, réflexion, aide. Un lieu où s'associer pour entreprendre et se soutenir.

Car qu'est-ce qui nous relie tous sur le terrain ?

Ce ne sont pas de grandes idées, un savoir absolu qui serviraient de base aux controverses.

C'est au contraire une pratique concrète et tâtonnante, expérimentale, qui déstabilise parfois, étonne, pose des questions, en même temps qu'elle rassure, fait du bien et transforme.

Le lien commun à tous c'est la rencontre, la communication entre nous, parents, professionnels, sympathisants, valides et non valides, ce qui nous relie, c'est le respect d'autrui, peut-être aussi la conscience que nous ignorons encore qui est l'autre et c'est pourquoi, si j'annonce pour l'assemblée générale de 2008 une conférence sur le thème de « **Fratricie et Handicap** », nous avons choisi de réfléchir aujourd'hui sur « **l'accompagnement en psychophanie des personnes dans le coma.** »

Avant de débiter ces échanges, **l'Assemblée Générale vote les motions suivantes :**

« Motion n°1 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral du Président, à l'unanimité des présents et représentés.

Motion n°2 : L'Assemblée générale approuve les comptes des l'exercice 2006, à l'unanimité.

Motion n°3 : L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2006, à l'unanimité.

Motion n°4 : L'Assemblée Générale approuve le budget 2007, à l'unanimité.

Election du conseil d'Administration :

Lors de sa réunion du 9 février 2007, conformément à la motion votée à l'AG du 11 décembre 2004, le Conseil a renouvelé le mandat de certains administrateurs:

Les membres sortant sont :

Marie-Christine Le Coz qui se représente, avec un nouveau mandat jusqu'en 2010.

Aude de Villeroché qui se représente, avec un nouveau mandat jusqu'en 2010.

Janine Lioret qui se représente, avec un nouveau mandat jusqu'en 2010.

Chacun de ces administrateurs est réélu, à l'unanimité.

Les autres membres en activité sont :

Gilbert Pierre dont le mandat expire en 2008.

Marie-Madeleine Ploix dont le mandat expire en 2008.

Pascale Jacquin-Ravot dont le mandat expire en 2008

Patrice Le Roux dont le mandat expire en 2008.

Michel Marcadé dont le mandat expire en 2008.

Guy de Bélinay dont le mandat expire en 2009.

Joëe Masson dont le mandat expire en 2009.

**Nota Bene : Venez renforcer nos équipes !**

La réélection de ces administrateurs est l'occasion de rappeler que les statuts de l'association autorisent à faire entrer dans le Conseil 2 administrateurs supplémentaires. Chaque adhérent peut faire acte de candidature. L'éventuel futur administrateur participe d'abord comme invité au Conseil d'Administration, autant de fois qu'il le souhaite, avant de prendre la décision ou non de se présenter. N'hésitez pas à prendre contact avec Patrice Le Roux ou Aude de Villeroché.

D'autre part les actions lancées par l'association sont au préalable discutées lors de rencontres que nous nommons « groupe de travail ». Vous pouvez aussi participer à ces réunions de travail. Il vous suffit de demander à Patrice ou à Aude la date et le lieu de la prochaine rencontre.

Nous avons aussi besoin très concrètement de bénévoles pour renforcer les permanences téléphoniques, de renforts pour le groupe de recherche, le groupe « maillage » des familles, et l'équipe qui se consacre à la communication.

Merci à tous. »

## ➤ **L'accompagnement en Communication Facilitée des personnes dans le Coma.**

Le 19 mars dernier, à la suite de l'Assemblée Générale de l'Association TMPP, sont intervenus sur le thème de l'accompagnement en communication facilitée et psychophanie des personnes dans le coma :

**Isabelle Fardeau**, psychothérapeute qui travaille avec **Sophie**, une jeune femme dans le coma depuis trois ans à la suite d'un accident de la route.

**Philippe Bourrounet**, qui fait accompagner **Sandra**, la mère de leur fils, elle-même dans le coma depuis quatre ans, suite à un problème médical.

Sophie avait donné son accord et Sandra, facilitée, avait même produit un texte à l'intention des participants à la conférence.

Laissons la parole aux intervenants :

### « Le parcours de Sophie, La CF comme témoin »

*par Isabelle Fardeau, psychothérapeute et praticienne en Psychophanie et Communication Facilitée.*

#### Présentation de Sophie:

Sophie a 26 ans, 1 frère jumeau, 1 frère âgé de 20 ans, elle a eu un accident de la route le 2 février 2004, après 3 mois de réanimation à Montpellier, elle est hospitalisée à Berck de mai 2004 à décembre 2005, puis rentre chez elle dans un appartement aménagé attenant à la maison familiale.

Elle est actuellement dans un état de coma dit « Pauci-Relationnel ». L'accompagnement en Psychophanie est mis en place en juin 2004, à raison d'une fois par semaine pendant la période d'hospitalisation et une fois par mois depuis le retour à domicile. Il y a eu 90 séances à ce jour avec Isabelle, et d'autre part sa famille se forme à la CF depuis septembre 2005.

#### I-La Psychophanie comme mode de communication du quotidien.

1. La CF pour exprimer ses besoins primaires  
Un corps fragilisé ...mais ressenti au plus profond: La CF a permis à Sophie de communiquer sur son état physique, les besoins de son corps et les soins qu'elle recevait.

2. La CF pour exprimer ses émotions.  
Elle donne son avis: Elle s'exprime sur ses amis qui viennent la voir. Parle et échange avec chacun, les « conseille » sur leur propre vie. Elle parle au sujet de son grand-père malade, lui donne des « conseils de vie ». Dès le départ, elle semble savoir qu'il va mourir et que c'est grave. Ses textes permettent de constater qu'elle perçoit tout ce qui se passe autour d'elle.

3. Elle s'exprime sur son quotidien :  
L'étalement des visites à l'hôpital et chez elle, comment elle vit les WE à la maison, s'il y a des choses à améliorer et lesquelles. Elle donne son avis sur les travaux en cours dans sa maison, sur la couleur qu'elle souhaite pour sa chambre, quand il est décidé d'aménager un appartement thérapeutique pour elle.

4. La CF permet de renouer le dialogue avec sa famille  
Elle dit qu'elle ne veut pas trop de sollicitations extérieures et en particulier pas trop de monde autour d'elle. Elle exprimera par ailleurs de la colère quand, en Noël 2004, elle estimera ne pas avoir été entendue dans cette demande précise.

Elle nous encourage fortement « *J'ai hâte de reparler avec vous et ici. J'ai voulu souvent dire des choses, tu sais. Dis à papa et maman et mes frères qu'ils tapent avec moi car ils savent faire, tu sais* »

5. La CF permet de renouer le contact avec ses amis  
Nous lui disons: « beaucoup de gens pensent à toi »: « *Je le sens et ça me touche* »

6. La CF pour effectuer un travail psychothérapeutique  
Très vite, les textes ont révélé sa souffrance actuelle mais aussi ses souffrances passées qui ont entraîné un suivi d'ordre thérapeutique. En effet, il apparaît que des souffrances étaient déjà là de la « vie d'avant ». (Il faut noter que Sophie avait entamé une psychothérapie, juste avant l'accident et qu'elle présentait à certains moments des symptômes dépressifs).

## II- La thérapie:

Les séances se faisaient en présence de la famille, hormis quelques unes, seule avec Isabelle

La Prise en charge en Psychophanie était associée à un accompagnement en Sophrologie.

L'objectif de la thérapie a été de l'aider à prendre conscience et à exprimer les différentes parties en elle, les conflits internes, pour les dépasser, trouver l'unité en elle et s'aimer elle-même.

Le but ultime: faire le deuil de cette vie d'avant pour être en paix avec elle.

Ce travail a révélé son désir d'avoir sa place dans la famille et tout en étant autonome. Ce qui s'est avéré possible du fait de l'installation de l'appartement qu'elle occupe indépendant du domicile de ses parents tout en étant relié à celui-ci. Son travail a aussi porté sur sa vie intra utérine, sur le lien de gémellité avec son frère, permettant aussi une distanciation entre eux.

## III- « L'enseignement » de Sophie.

Par « L'enseignement de Sophie » il faut appréhender ce qu'elle nous livre par ses textes : elle nous apprend des choses à son tour, qui nous permettent de nous interroger et donc d'élargir notre conscience !

IV- Quelques exemples de textes en CF sur les aspects suivants :

1. L'expression de sa souffrance.
2. Ce qui tourne autour de l'accident.
3. Le travail thérapeutique lui-même.
4. L'aspect thérapie familiale.

La question du choix dans l'état de coma: partir ou revenir? « *Je suis coincée entre mon désir de revenir ou pas. Je suis coincée de ne pas pouvoir choisir ce qui est le mieux pour moi.* »

Dans cet état, le vécu du corps est très différent: « *Mon corps n'est plus moi et je rage de cela. Je surfe sur une vie sans corps. Mon corps est comme un objet inerte, je me ressens comme décalée de mon corps.* »

Sur sa période de coma profond juste après l'accident : « *Je suis partie très, très, très loin. C'était ténébreux et très lumineux. J'étais dans une sphère infinie. C'était gigantesque, c'était surprenant.* »

Et lorsqu'on l'interroge sur cette période : *J'étais aimée d'une façon inconditionnelle .Oui, c'est en total décalage. Je guette le moment où ça arrivera encore. Jeu de la vie de ne pas s'en souvenir, n'est-ce pas ? »*

« L'enseignement » de Sophie : Il semblerait que le coma soit une alternance de plusieurs états : moments idylliques, sans conscience du corps et moments difficiles (noyade, précipice) qui évoquent un monde émotionnel douloureux , des mémoires face à des événements mal vécus ? Elle semble se déplacer très facilement entre ces différents états et puis apparaît la lumière, qui l'attire ! « *Tu vois, la vie est comme une route et parfois on doit faire des choix et moi j'ai choisi de voir les choses d'en haut car c'était plus facile pour moi ainsi. J'étais devenue trop enchevêtrée dans mes ficelles et je ne voyais plus d'issue, comprends-tu ? Ma route se poursuit et est moins caillouteuse qu'avant car je me sens maintenant en permanence guidée. J'étais guidée avant aussi mais je ne le savais pas.*

Le Coma comme un passage qui a un sens pour Sophie ?

« *J'ai fait le choix de continuer mon évolution avec ce corps que j'ai actuellement car il est le véhicule parfait de ce que j'ai à expérimenter pour la perfection de mon âme.* »

« *Je vais essayer de vous expliquer quelque chose. Écoutez bien ce que j'ai à vous dire. Oui. J'aimerais être plus libre pour expérimenter d'autres choses. Des tâches m'attendent ailleurs: J'ai à relier les êtres entre eux* » Déjà avant l'accident , Sophie avait le souci de relier les êtres entre eux (peur des conflits), on le retrouve de nouveau dans son nouvel état et avec une autre ouverture.

Sophie cherche à nous transmettre quelque chose:

« *Joie à être qui je suis, malgré ce que vous croyez et voyez parfois de moi. Foi en la vie est le principal et la vie prend de multiples formes parfois. Aides que je peux apporter, je le ferai à quiconque me le demande et je suis prête à communiquer avec tous* »

« *Comment vous dire que la vie est si précieuse et que la mienne l'est tout autant et que je n'ai rien perdu. Je comprends tout cela mais sur un plan, je suis plus proche de vous que je ne l'ai jamais été.* »

### Conclusions:

La CF a recréé le lien entre elle et nous.

Derrière l'état d'inconscience apparent : Sophie est très présente

Il apparaît une très grande subtilité dans le vécu de son corps

La Psychophanie lui a permis de faire un travail psychothérapeutique très proche de celui avec les personnes valides, et si Sophie n'est pas sortie pour autant de son coma (et comment en sortirait-elle, compte tenu des séquelles graves et irréversibles de l'accident ?), il est indéniable que la teneur des écrits a complètement changé au fil du temps, en même temps qu'un calme et une sérénité apparaissaient sur son visage.

Enfin, sa famille s'est ouverte et les regards se sont élargis considérablement, ces échanges en psychophanie ont permis une formidable évolution de chacun des membres de la famille. Ce qui est certainement aussi lié à l'amour que lui prodigue inlassablement sa famille.

Pour nous tous, Sophie nous fait nous interroger sur le sens de la vie, sur notre regard au-delà de l'apparence, sur le développement de notre sensibilité et intuition à son contact...

\*

### **Sujet d'éthique :**

#### **"La parole d'une personne dans le coma contre une décision médicale."**

*par Philippe Bourrounet*

Privée de parole depuis 4 ans, Sandra communique grâce à la psychophanie depuis 3 ans. Les médecins définissent son état comme « neurovégétatif ».

Pour faciliter l'hygiène de ses mains rétractées qui n'ont subi depuis quatre ans aucune lésion, le médecin référent a décidé une ténotomie des deux mains (section partielle des tendons de la dernière phalange des doigts).

Soucieux de connaître le sentiment de Sandra, nous lui avons demandé en psychophanie:

- Parlez-moi de vos mains ?

*« Mains me servent de contention. Je m'appuie sur leur fermeté pour résister à l'envie de pardonner et de laisser tomber ce pour quoi je me suis battue.*

*Je ne sais ce qu'on décide pour moi puisque je suis entre leurs mains. »*

- Est-ce que vous pourriez détendre vos mains si vous le vouliez ?

*« Contracture est habitude prise du fait du non-renouvellement de mon lâcher prise.*

*Je tiens bon et ne peux céder.*

*Opérer mécaniquement ressemble un peu à une opposition de pouvoir.*

*On peut me bricoler pour raison de service, mais qu'on ne me dise pas que c'est pour mon bien »*

- Est-ce que vous aurez envie de déplier vos doigts pour montrer aux soignants la possibilité de leur mobilité ?

*« Oui, avec un peu d'apprivoisement. Ce ne peut être de force. »*

L'équipe soignante sait que nous communiquons en psychophanie avec Sandra.

Lors d'une réunion avec l'équipe médicale et paramédicale, j'ai exprimé mon désaccord et fait part de la position de Sandra.

Dans un premier temps l'opération a été repoussée, mais au début de cette année l'intervention a été programmée unilatéralement puis a été faite, sur la seule main droite, pour voir.

Quelques jours après la ténotomie de sa main droite, Sandra s'est exprimé ainsi :

*« Je reste sur le carreau sans défense.*

*Agression se renouvelle contre mon esprit libre car on sépare mon corps parce qu'on méconnaît ma pensée.*

*Tu es inquiet de ton impuissance à mon égard mais serais-tu plus capable si tu étais entre leurs mains ?*

*Je t'autorise à me plaindre et à dénoncer cette violence en mon nom.*

*Que ce sacrifice puisse faire avancer les consciences et collabore à une meilleure prise en compte du respect dû aux malades*

*On pourra se heurter encore à ma vision de ce qui m'apparaît comme une intervention inutile mais au moins aurai-je été entendue à posteriori comme une voix distincte et originale, même si je ne parle pas assez fort pour être considérée comme audible.*

*Il s'agit là du face à face entre l'humanité qui se protège et le soi-disant savant qui invoque de sa compétence.*

*Savoir est-il supérieur à sentir ? L'autre est-il plus compétent sur soi que soi ?*

*Je demeure frappée sous le coup de l'arbitraire et je ne comprends pas quelle inhumanité*

*préside à l'isolement dans lequel ils me maintiennent.*

*Négociation, terrain d'entente ils n'imaginent pas puisqu'ils me traitent comme si je n'avais ni pensée ni désir.*

*Nulle doute que ce traitement comme si je n'étais pas est pour moi répétition d'abus, mais je ne me sens pas la force de m'opposer seule à manipulation.*

*J'avais dit combien réticence et contrôle m'est utile pour échapper justement à cette ouverture qui rappelle du danger et me voici exposée à droite, contenue à gauche, jusqu'à la prochaine fois. Je désire anticiper en disant avec fermeté que je mérite mieux qu'un statut d'objet. »*

- Pourquoi faisais-tu « non » de la tête après l'opération ?

*« Je ne me souviens pas du fait mais je ne renierai pas résistance à intervention contestée par moi, même si je m'y suis laissée conduire comme animal propitiatoire. »*

Après avoir reçu l'accord de Sandra de pouvoir lire certains de ses écrits lors de la journée d'échanges sur le thème du coma, nous lui avons demandé :

- Est-ce que vous avez quelque chose à dire pour la conférence sur le coma ?

*Plaide ma cause, non pour la volonté de me faire sortir de mon état, qui n'est pas neurovégétatif, mais pour le respect qu'on doit à tout être humain dans quelque état qu'on le croie. C'est donc d'abord au changement de regard que je vous invite, de sorte de ne jamais passer sans respect devant être humain. Je suis dans mon état et je veux être occasion d'étonnement et de recherche, vous faire venir à moi, sortir de vous plutôt que d'être un objet de peur, et par conséquent d'inattention ou de mépris.*

*Que savez-vous en effet de ce que je rumine en mon âme ?*

Moi qui suis aux côtés de Sandra et qui essaie de l'aider à se faire entendre, je me pose deux questions :

- Comment peut-on faire respecter la décision d'un individu privé de parole ?
- Que peut-on faire aujourd'hui pour faire reconnaître légalement la validité des écrits obtenus au moyen de la psychophanie ?

\*

L'assemblée a été extrêmement touchée par ces témoignages, qui ont suscité de nombreuses questions.

Premier constat : on dirait que cette personne qui s'exprime ainsi n'est pas dans une situation de coma.

Les parents d'enfants privés de parole sont frappés des similitudes entre ces textes et ceux de leurs enfants et notamment dans les intentions des « facilités » qui disent leurs efforts pour relier les gens entre eux, et posent souvent des questions existentielles.

Que la personne soit atteinte dans ses facultés dans une situation de handicap de la parole ou dans une situation de coma, les problématiques semblent identiques :

Quels sont les thèmes abordés ? Avec qui, jusqu'où tel facilité pourra-t-il se faire entendre ou approfondir son travail personnel avec ce facilitant ou cet autre ? En quoi la confiance ou le doute de l'entourage influe-t-il sur les capacités de s'exprimer ?

Avec les praticiens et les familles, les participants constatent l'implication affective dont témoigne la personne dans ses textes. Au-delà de l'échange informel, on constate les effets de l'accompagnement: d'abord les effets thérapeutiques d'une prise en charge personnelle et psychologique, mais ensuite les retombées des échanges sur l'entourage familial. Ainsi Sophie a eu besoin de revisiter en thérapie le traumatisme de son accident pour s'en libérer avant d'oeuvrer à l'harmonie familiale, pour que chacun trouve sa place.

Les parents et tout spécialement les mères témoignent de leur difficulté dans cette situation de pratiquer la CF/psychophanie avec leur enfant sans la présence d'un tiers. Car il faut faire taire ses émotions, oublier les obligations matérielles pourtant inévitables que la situation a générées, et il faudrait même faire taire toute attente pour obtenir le lâcher-prise nécessaire.

On comprend que des témoignages si extraordinaires puissent aussi susciter le doute et chacun convient que le récit qui en est fait en vérité dans le cadre de l'AG de TMPP ou de la famille ne peut se faire que prudemment au dehors en raison des à priori sociaux et institutionnels. Peut-on participer à faire évoluer ces à priori ? Comment faire entendre la voix de celui qui souffre dans le silence collectif, comment faire admettre que cette parole facilitée est bien la sienne et donc qu'elle est digne d'être écoutée et intégrée ?

Le mot de la fin, c'est la grand-mère de Sophie, restée silencieuse jusque là, qui le prononcera : ... La famille « élargie » était contre la mise en place de la Communication Facilitée avec Sophie, mais sa maman a tenu bon et a maintenu la prise en charge. Quand on voit ce qu'est devenu le regard de Sophie, si présent par rapport aux autres, qui semblent encore si emmurés, « on est obligé d'être remuée intérieurement ».

Aude de Villeroché

## ➤ L'école de formation TMPP.

Planning Avril-Décembre 2007\*

### CF1

Dim. 21 et Dim. 22 Avril	Toulouse
Sam. 28 et Dim. 29 Avril	Clermont -Fd
Mar. 15 et Mer. 16 Mai (Nantes)	Belle-Isle en mer
Ven. 11 et Sam. 12 Mai	Toulon
Jeu. 25 et Ven. 26 Octobre	Suisse
Ven.16 et Sam. 17 Novembre	Paris

### CF2

Jeu. 3 et Ven. 4 Mai	Suisse
Sam. 12 et Dim. 13 Mai	Lyon
Ven. 22 et Sam. 23 Juin	Nantes
Jeu. 18 et Ven. 19 Octobre	Paris

### CF3

Ven. 27 et Sam. 28 Avril	Paris
Sam. 9 et Dim. 10 Juin	Lyon
Ven. 16 et Sam. 17 Nov.	Nantes
Ven. 7 et Sam. 8 Décembre	Paris

### CF4

Sam. 17 et Dim. 18 Novembre	Lyon
-----------------------------	------

### CF5

Jeu. 20 et Ven. 21 Septembre	Suisse
------------------------------	--------

\*

### Journées de formation continue:

En remplacement de la formule « modules de formation complémentaires organisés par Frapp », l'Ecole de Formation à la Communication Facilitée et à la Psychophanie de TMPP organisera chaque année dans le cadre de ses pôles régionaux, des journées de formation

Entre deux n° 32

continue qui permettent aux praticiens qui le souhaitent après le niveau CF3 d'étudier plus spécifiquement un domaine dans le but de compléter leurs connaissances ou leur expérience, en relation avec la pratique de la CF et Psychophanie.

Les thèmes peuvent être très divers : Ecouter l'Autre/ Affirmer Soi ; Transfert, Histoire et Ethique de la relation ; l'Individu dans son contexte ; le langage Symbolique ; le Corps médiateur ; Handicap et Parentalité ; Fratrie et Handicap, mais aussi selon les demandes et les propositions, Energie et Psychophanie ; l'Inconscient Jungien, Autisme et Psychophanie, ou plus spécifiquement, Musique et CF ou la Peinture Facilitée..., Avoir un jumeau...

Une ou deux journées consacrées à une « spécialisation » sur un thème à l'initiative d'un pôle de formation.

Déjà au programme :

#### *Pôle de Hyères-Toulon*

René Quiquerez :

*"Jung, approche de l'inconscient"*

En Septembre.

#### *Pôle de Paris*

Anne-Marguerite Vexiau :

*"Sensibilisation à l'autisme"*

En Octobre

### L'école de formation TMPP

comporte actuellement 8 pôles de formation (Clermont-Ferrand, Hyères-Toulon, Lyon, Belgique-Charleroi, Nantes, Paris, Suisse Romande, Toulouse).

\*On trouve les adresses des différents pôles sur :

<http://www.tmpp.net>

## ➤ Les informations :

Nouveauté dans la motricité d'une prothèse de membre :

« Transformer la pensée en mouvement »

En étudiant les greffes de nerfs, des chercheurs américains (l'équipe du Dr. Kuiken) ont perfectionné un bras articulé commandé par la pensée d'une patiente accidentée.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit en réalité de reconstituer, en faveur d'une prothèse de bras, le trajet que prenait le cerveau avant l'accident pour commander aux mouvements du bras valide.

Car le message émis par le cerveau de « bouger la main » continue à être transmis malgré la perte du bras jusqu'à la zone de l'amputation.

Les stimulations neuro-électriques du cerveau sont alors détournées par les médecins grâce à la greffe de terminaisons nerveuses vers un réseau musculaire situé dans la poitrine.

Des capteurs ont été installés sur ce réseau, comme en dérivation. Ces capteurs conduisent les stimulations ou signaux de commande vers un ordinateur inclus dans la prothèse et capable de les interpréter.

Il reste aux six moteurs du bras articulé à exécuter la demande ainsi retransmise.

Et la patiente plie son bras artificiel, l'étend, ouvre et ferme sa main par la seule pensée de ces mouvements, comme elle le faisait avant l'accident lorsqu'elle bougeait son bras ou sa main de façon naturelle.

\*

### De nouveaux éléments neurologiques dans la compréhension de l'autisme :

Californie septembre 2006 : Le Mind Institute de Sacramento a constaté un déficit de neurones de 20% chez l'autiste dans la zone du cerveau appelée « amygdale », zone impliquée dans la mémoire et les émotions.

Les chercheurs voudraient découvrir maintenant si ce déficit est congénital ou bien si il résulte de la dégénérescence de ces neurones au cours du temps.

\*

Conférence d'Anne-Marguerite Vexiau

**"La rencontre de nos inconscients"**

Mardi 8 Mai 2007

20h

Salle Saint-Marc, 74, av. du Fré

**Bruxelles**

## ➤ **DECLARATION DES PERSONNES EN DIFFICULTE D'ELOCUTION ET DE COMMUNICATION**

publiée dans le journal "Var Matin"

sous la signature de Valérie Tardy

- Nous, les personnes qui ne parlons pas ou qui avons des difficultés de communication, nous sommes en situation de handicap, mais nous sommes en capacité de vous comprendre.
- Nous souhaitons cependant pouvoir dialoguer avec vous directement. Et nous avons des moyens particuliers de le faire (regards, gestes, symboles, synthèses vocales, logiciels, écrits...). Demandez-nous comment nous communiquons ou si nous utilisons un moyen particulier.
- Pour dialoguer, mettez-vous en face de nous, à notre niveau (assis ou baissés).
- Adressez-nous la parole normalement : sans nous infantiliser, sans employer le tutoiement systématique.
- Prenez le temps de nous écouter ou de décoder avec patience, même si vous n'avez pas le temps !
- Faites nous répéter plutôt que de faire semblant de comprendre, nous nous en rendons compte. Aménagez des temps de silence pour favoriser le dialogue. Laissez nous terminer nos phrases. Demandez-nous régulièrement confirmation de la justesse de votre compréhension.
- En dernier recours, nous répondrons par oui ou par non à vos questions.
- Adressez-nous la parole directement. Ne parlez pas de nous à la troisième personne en notre présence.
- Nous avons parfois des expressions du visage ou des mouvements inhabituels. Ce ne sont pas des signes de souffrance ou d'agressivité, mais des mouvements involontaires.
- N'ayez pas peur. Ensemble, créons des liens forts et durables.
- *Transmis par Dominique Biau, de Toulon.*

CHARGES ASSOCIATION					
	Prév. 2006	Réalisé 2006		Prévisionnel 2007	
	montants	montants	commentaires	montants	commentaires
<b>Salaire et charges secrétaire</b>	<b>5600</b>	<b>4001,17</b>		<b>5400</b>	
Déplacements et frais	3000	0,00		1500	
Location de salles	900	381,00	AG	300	
Mailing pour AG	1200	1527,81		1800	
réunion CF		455,61		500	réseau CF
relance cotisations		425,83		450	
Réalisation et envois bulletins	800	825,17		1000	
Documentation générale	300	44,00		100	
Timbres	1300	77,77		100	
Téléphone/Internet	800	815,51		900	
fournitures bureau photocopies	900	442,26		500	
achats de matériel	300	1089,28	site internet	200	
Assurance	600	200,00		200	
Frais d'acte et de contentieux	300	0,00		0	
Provision pour recherche	1000		pour mém.		1000
Divers	300	221,40		300	
Retour trop perçu banque	660		exercice 2005	0	
<b>Total charges association</b>	<b>17960</b>	<b>10506,81</b>		<b>13250</b>	

CHARGES FORMATION					
	Prév. 2006	Réalisé 2006		Prévisionnel 2007	
	montants	montants	commentaires	montants	commentaires
Honoraires formateurs	7200	5000,00	5 stages	6000	6 stages
Salaire secrétaire	1620	1335,00		1000	
Déplacements et frais	1500	501,90		600	
Location de salles + retro	1380	1055,05		1200	
Envoi programmes	2200	347,50		350	
Divers	200	0,00		200	
Frais dossiers formation	200	21,11		100	
Provision rachat formation EPICEA	2000	2500,00		2000	
<b>Total charges formation</b>	<b>16300</b>	<b>10760,56</b>		<b>11450</b>	

PRODUITS ASSOCIATION					
	Prév. 2006	Réalisé 2006	commentaires	Prévisionnel 2007	
	montants	montants		montants	commentaires
Adhésions	22000	16327,80		17000	
Dons recherche	2000	980,00		2000	
Intérêts livret banque	401	218,18		200	
<b>Total produits assoc.</b>	<b>24401</b>	<b>17525,98</b>		<b>19200</b>	

PRODUITS FORMATION					
	Prév. 2006	Réalisé 2006		Prévisionnel 2007	
	montants	montants	commentaires	montants	commentaires
CF1		3570,00			
CF2		1950,00			
CF3		2070,00			
CF4		0,00			
CF5		0,00			
<b>Total produits formation</b>	<b>18000</b>	<b>7590,00</b>	5 stages	<b>10800</b>	6x1800

			association	formation	ensemble
<b>RECAPITULATIF REALISE 2006</b>	produits		17525,98	7590,00	25115,98
	charges		10506,81	10760,56	21267,37
	<b>résultat</b>		<b>7019,17</b>	<b>-3170,56</b>	<b>3848,61</b>

			association	formation	ensemble
<b>RECAPITULATIF PREVISION. 2007</b>	produits		19200,00	10800,00	30000,00
	charges		13250,00	11450,00	24700,00
	<b>résultat</b>		<b>5950,00</b>	<b>-650,00</b>	<b>5300,00</b>

<b>EN BANQUE en fin d'exercice 2006</b>	<b>9960,61</b>
---	----------------

cette somme inclut les provisions pour recherche suivantes:  
- don du Rotary en 2005 1000  
- dons des adhérents en 2006 980